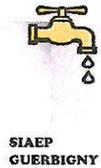


République Française
Liberté, Egalité, Fraternité
Département de la Somme
Arrondissement de Montdidier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2022



Délibération DCS 2022/29

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
Séance du 29 novembre 2022

Date de convocation : **21 novembre 2022**
Heure de début de séance : **18h15**
Secrétaire de séance : **Marcel CHANEAC**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre, les membres du Comité Syndical du S.I.A.E.P de Guerbigny se sont réunis à la salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE.

Etaient présents les membres désignés : **Mmes et Mrs :**

Philippe Fagoo ; Philippe Carpentier ; Clément Ledoux ; Stéphane Delaporte; Michel Million; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand, Philippe Scat* ; Christian Carrette ; Frédéric Carpentier, Philippe Blanchard ; Marcel Chaneac; Emmanuel Alves Dos Santos ; Jean-Pierre Destombes ; Martine Caron ; Nicolas Martin ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Xavier Balzot ; Nelly Sacquépée ; Marceau Morel ; Yves Vieil ; Jean-Claude Gout ; Cyril Cleuet ; Aurore Ramu ; Hervé Etevez, Thomas Soufflet ; Alain Soufflet, Fabrice Beaucourt ; Xavier Ribaucourt ; Gérard Prouillet ; Frédéric Bocquet, Philippe Lefevre ; Gauthier Nancelle, Jean Obry ; Thierry Quentin ; Lydia Doinel ; François Lobry* ; Michel Choisy, Jacky Massies ; Benoît Vansteenkiste ; Bruno Caron ; Christophe Dumont (*suppléant)

REPRESENTES : Pouvoir de Benjamin Bizet à Jean-Marie Carré, de Jean-Michel Cherault à Jean-Claude Gout

OBJET : Avenant à l'accord cadre à bons de commandes (EHTP)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 23/06/2021 relative à l'attribution du marché accord-cadre à bons de commandes pour les travaux d'extension de réseaux, raccordements et branchements eau potable ;

Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil d'Etat section administration N°405540 relatif aux possibilité de modification du prix ou des tarifs des contrats de la commande publique et aux conditions d'application de la théorie de l'imprévision

Délibération DCS 2022/29

Monsieur le Président rappelle que le syndicat a relancé le marché accord-cadre à bons de commandes pour les travaux d'extension de réseaux, raccordements et branchements eau potable en juillet 2021 avec l'entreprise EHTP.

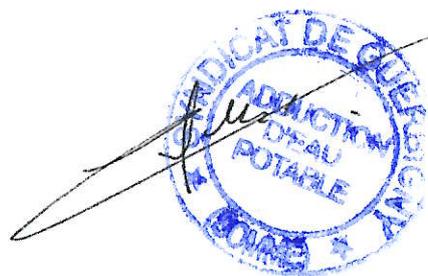
Le président présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'avenant au marché ci-dessus référencé faisant augmenter le marché initial de 1 00 000 €, afin de pouvoir continuer les travaux programmés dans le futur proche.

Le comité syndical après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'avenant au marché proposé par EHTP attributaire du marché accord-cadre à bon de commandes pour les travaux d'extension de réseaux, raccordements et branchements eau potable ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cet avenant ;

Membres en exercice :	84	Votants :	43
Présents :	43	Pour :	45
Absents :	41	Contre :	0
Pouvoir :	2	Abstention :	0

Pour extrait conforme
Le Président,
Jean-Marie CARRE



Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 30/11/2022 et transmission par voie dématérialisée le 30/12/2022. Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication